

## **ASAC-FAPES intègre le 1<sup>er</sup> fonds en euros dédié à la lutte contre le réchauffement climatique dans son assurance vie Asac Neo Vie**

**Dans un contexte où la conscience environnementale est de plus en plus présente chez les épargnants, ASAC-FAPES annonce la disponibilité du nouveau « Fonds Euro Objectif Climat » de Spirica au sein du contrat d'assurance vie Asac Neo Vie, dans le cadre de la gestion libre par versements (initiaux, complémentaires ou programmés).**

Le « Fonds Euro Objectif Climat » est le premier fonds euro classé « Article 9 » selon la réglementation SFDR\* disponible sur le marché. Il vise à soutenir exclusivement des projets qui contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique, en poursuivant deux objectifs majeurs : l'adaptation au changement (transport propre, aménagement du territoire, bâtiments propres, économie circulaire...) et la gestion durable de nos ressources (production d'énergies renouvelables, infrastructures énergétiques, gestion durable des déchets et de l'eau, agriculture régénératrice et reforestation).

Les obligations vertes et les supports composant ce fonds sont rigoureusement sélectionnés au travers d'une méthodologie stricte et doivent démontrer avec un maximum de transparence leurs impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.

ASAC-FAPES offre ainsi à ses adhérents la possibilité de contribuer et de soutenir la transition climatique et les projets de développement durable tout en bénéficiant d'une performance au moins égale à celle du fonds euro « Nouvelle Génération ». En 2023, le « Fonds Euro Objectif Climat » affichait un taux de Participation aux Bénéfices annuel de 3,31% en 2023 net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux, sur la période du 20 décembre 2023 au 31 décembre 2023, versé au prorata temporis de la présence des sommes investies sur le Fonds Euro Objectif Climat.

*« La lutte contre le réchauffement climatique est l'affaire de tous. C'est pourquoi nous sommes fiers de pouvoir proposer à nos assurés des solutions d'épargne qui allient sécurité, performance et transition écologique. Nous avons choisi le fonds euros de l'assureur Spirica qui répond aux exigences parmi les plus strictes en matière de réglementation et de transparence, précise **Éric Muller-Borle, président du cabinet de courtage FAPES**. L'ambition du fonds en euros est non seulement de permettre aux assurés de contribuer à la construction d'un avenir plus durable mais également de mesurer l'impact concret de leurs investissements, à travers la mise à disposition d'un rapport d'impact extra-financier visant à rendre l'information la plus transparente et la plus pédagogique possible. »*

**Anaïd Chahinian, Directrice Générale de Spirica, indique** « En tant qu'assureur innovant, responsable et engagé, nous sommes convaincus que notre mission est de contribuer

*positivement aux enjeux majeurs de notre société. La lutte contre le réchauffement climatique est évidemment un défi que nous devons collectivement relever. Nous avons la conviction qu'il est possible de donner du sens à son épargne sans pour autant renoncer à la rentabilité de ses placements. Enfin, nous considérons que notre rôle d'assureur consiste également à agir pour l'éducation financière, en alliant transparence et pédagogie dans l'information mise à disposition de nos partenaires distributeurs et de nos assurés. »*

\*Sustainable Finance Disclosure Regulation : a pour objectif de favoriser la transparence des produits financiers durables distribués en Europe grâce à un cadre clair et défini. <https://www.spirica.fr/notre-metier/publication-dinformation-en-matiere-de-durabilite/>

**Les taux de Participation aux bénéfiques passés ne préjugent pas des taux de Participation aux bénéfiques futures.**

---

### À propos d'ASAC-FAPES

ASAC-FAPES est une union d'associations d'épargnants bénévoles en quête de solutions de protection financières adaptées aux besoins de leurs adhérents. Ses contrats d'épargne, d'épargne handicap, de retraite et de prévoyance sont élaborés avec des assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances et MGPS) et qui sont, chaque année, récompensés par la presse économique et financière. Depuis plus de 70 ans, ASAC-FAPES accompagne 100 000 adhérents qui lui confient plus de 4.5 Milliards d'€ d'encours.

Les produits sont distribués par le cabinet de courtage Fapes Diffusion, marque appartenant à la Fédération Fapes pour ses associations membres Asac, Audience, Appeir et Tégo, toutes les quatre engagées et animées pour défendre les intérêts de leurs adhérents en s'appuyant sur des valeurs de performance, de prévenance et de solidarité.

[www.asac-fapes.fr](http://www.asac-fapes.fr)

### Contact presse - Agence FARGO

Céline CLAMOUR : [cclamour@fargo.agency](mailto:cclamour@fargo.agency) - 06 46 60 05 45

Yaëlle BESNAINOU : [ybesnainou@fargo.agency](mailto:ybesnainou@fargo.agency) - 06 16 83 45 18